

SOCIETE ROYALE SAINT-HUBERT a.s.b.l.

Pour l'amélioration des races canines en Belgique



KONINKLIJKE MAATSCHAPPIJ SINT-HUBERTUS v.z.w.

Tot verbetering van de hondenrassen in België

DEMANDE D'UNE CARTE DE TRAVAIL

Pour un chien de race SANS pedigree officiellement reconnu par l'URCSH.

EN LETTRES CAPITALES SVP

Je soussigné(e).....

sollicite la délivrance d'une carte de travail pour le chien :

Chien:

Nom du chien			
Race		Sexe :	<input type="checkbox"/> Mâle <input type="checkbox"/> Femelle
Date de naissance			

Propriétaire :

Nom			
Prénom		<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur
Rue		N°	
CP		Localité	
		E-mail	

La carte de travail est délivrée aux conditions suivantes :

- 1) Le chien doit avoir obtenu un « BON » dans une exposition reconnue par l'URCSH (joindre carte de classement) du niveau d'un CAC ou CACIB par un juge belge ou étranger habilité pour cette race, ou dans une exposition Ouverte Toutes Races par un juge belge ou encore lors d'une journée d'attestation organisée 2x par an par la SRSH.
- 2) Le propriétaire s'engage à ne pas élever avec ce chien.
- 3) Cette carte permet au chien de participer à la vie du club mais non à des manifestations officielles telles que le Grand Prix de Belgique, ni aux distinctions officielles.

Date

Signature(s)

--

(SRSH – 01/06/2010)